

## Historique de la Commune de Chabonais

### Les Temps Anciens et le Moyen-Age jusqu'à la 2<sup>e</sup> Dynastie

Située sur un grand cours d'eau, aux confins du *Limousin*, de la *Marche*, du *Poitou* et de l'*Angoumois*, la petite ville de *Chabonais* devait, de par cette heureuse situation, devenir un important lieu d'échange. Aussi ses quartiers de noblesse sont-ils fort anciens.

Notre contrée fut habitée par les *Ligures*, mais dans notre commune on ne trouve aucun vestige de ces peuplades préhistoriques.

Au VI<sup>e</sup> siècle avant J.C., les *Celtes* envahirent les pays et subjuguèrent les *Ligures*. Les chercheurs font remonter l'origine de *Chabonais* à la période celtique. A cette époque, *Chassenon* était le centre le plus peuplé de la région. Le clan celtique des *Lémoviques* ou *Lémovices* occupait la haute vallée de la *Vienne* jusqu'à son coude. Ils vivaient sur nos terres granitiques, adossés à la profonde forêt de *Commodoliac* qui couvrait toute la rive droite de la rivière. Il ne reste plus de cet immense massif forestier que des bosquets et quelques forêts dont les plus voisines de *Chabonais* sont celles de *Etagnac* et du *Chambon de Chirac*. Les *Lémovices*, qui étaient de rudes guerriers, furent pour les *Romains* de terribles adversaires. Ils furent, dit-on, taxés par *Vercingétorix* à un renfort de 10,000 hommes.

D'après une croyance fort ancienne, le nom de *Chabonais* viendrait de *Cabanis* (cabane, hutte). Notre petite ville aurait été un marché de commerçants romains, un lieu d'échange entre les civilisés et les *Celtes*. Les foires de *Chabonais* sont, en effet, fort anciennes et sont encore aujourd'hui les plus importantes de la région.

Une grande voie romaine, ouverte sur le tracé d'un chemin gaulois, reliait *Chabonais* à *Lesterps* et à *Brillac*. Elle traversait la *Vienne* au *Pont-Rouge* (village de *Pilas* d'*Etagnac*), dont les piles sont encore visibles aux basses eaux. Lorsqu'on installa l'usine électrique de *Pilas*, on trouva d'énormes blocs de granit taillés par les *Romains* et que les entrepreneurs furent enchantés d'utiliser.

Au Ve siècle, les *Vandales* ravagèrent notre région; puis les Wisigoths s'y installèrent. Plus tard, les Arabes y guerroyèrent et y exercèrent leurs brigandages jusqu'à ce qu'ils soient définitivement chassés par les *Francs*. Mais on ne retrouve, sur notre commune, aucun vestige du séjour de ces différents peuples.

Jusqu'aux invasions des Normands (IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles), on ne sait rien de l'histoire de *Chabonais*. Mais ces barbares, en allant faire le sac de *Saint-Junien* et de *Limoges*, passèrent par *Chabonais* qu'ils durent détruire. Pendant de longues années, pour arrêter leurs barques, on tendait d'énormes chaînes en fer, la nuit, entre le château féodal et le fief de la Motte (emplacement actuel de la rue *Palant-Lamirande*).

Le premier château de *Chabonais* fut très probablement construit au IX<sup>e</sup> siècle, mais il est impossible d'en préciser exactement la date, car ses archives furent brûlées au XVII<sup>e</sup> siècle, pendant les guerres de religion.

Pendant les Xe et XI<sup>e</sup> siècles, la principauté de *Chabonais* se constitua aux dépens du comté de la *Marche* et de la vicomté de *Rochechouart*, et acquit une grande importance, car l'activité régionale, concentrée autrefois à *Chassenon*, se divisa alors entre *Chabonais* et *Rochechouart*. Les princes de *Chabonais* eurent même le droit de battre monnaie et émirent des "*Cabanisso*".

Sept dynasties de puissants seigneurs se succédèrent sur ces terres de *Chabonais*, dont les quatre premières par héritage et les autres par achat.

### **1<sup>re</sup> Dynastie, dite des Jourdain**

C'est au Xe siècle que vivait *Abou-Cat-Armat*, le plus ancien seigneur de *Chabanais* dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, vrai type de ces barons guerriers du Moyen-Age, grands batailleurs et grands fondateurs d'églises. Il participa à la défense de la région Confolentaise contre les pillards normands.

*Foucher*, probablement fils d'*Abou*, était prince de *Chabanais*, et de *Confolens*. Il vivait sous le roi *Robert* et assista aux révoltes paysannes du XIe siècle.

La sombre époque de l'an mille marque une transformation politique et administrative importante de notre région qui relevait jusqu'alors du Comté du *Poitou*. Vers cette époque, *Guillaume V*, duc d'*Aquitaine* et comte du *Poitou*, donne à *Guillaume II Taillefer*, comte d'*Angoulême*, les terres de *Chabanais*, *Rochechouart* et *Confolens* qui relèveront donc désormais de l'*Angoumois*.

Le chroniqueur *Adhémar* de *Chabanais*, qui appartenait à la famille de nos princes, nous montre les sires de notre fief, comme de grands batailleurs, toujours en guerre contre leurs voisins. Ainsi au XIe siècle, *Raymond*, fils de *Foucher*, pilla les environs de *Brigueuil* et de *Saint-Junien*. En revenant d'une expédition victorieuse contre le château de *Beaujeu*, sur la *Glane*, il fut traîtreusement assassiné par des seigneurs qu'il ramenait prisonniers.

Son fils, *Aymard*. épousa une sœur du comte d'*Angoulême*.

*Jourdain*, fils d'*Aymard*, fut le grand homme de la 1<sup>re</sup> dynastie. Il construisit le château fort de *Confolens*, fortifia *Loubert*, sur le gué de la *Charente*, et édifia plusieurs abbayes, entre autres le prieuré de la *Péruse*.

Il prit part à la première croisade et à la prise de Jérusalem, en 1099. Il mourut en terre sainte.

Son fils, *Jourdain II*, qui l'avait accompagné à la croisade, fut enterré dans l'église de *Grenord*. (Voir les vues du tombeau au chapitre: *Village de Grenord*.)

La terre de *Chabanais* fut, sous les *Jourdain*, une vassalité des puissants seigneurs de La *Roche foucauld*. Les armes de la première dynastie de nos princes étaient:

"*D'or à deux lions léopardés de gueule l'un sur l'autre*".

### **2<sup>e</sup> Dynastie, dite des Montbron-Matha**

La maison des *Jourdain* s'éteint faute d'héritier mâle. Une fille, *Amélie*, épouse *Guillaume* de *Matha*.

De ce mariage naquit *Eschivat* 1<sup>er</sup>, prince de *Chabanais*, chef de la deuxième dynastie, qui fut fait prisonnier par *Richard Cœur-de-Lion*. Celui-ci dévasta le *Limousin* et resta quelque temps souverain de notre région qui fut ensuite rattachée au domaine de la couronne.

Nous retrouvons, à la bataille de *Bouvines*, *Guillaume Eschivat*, fils du précédent. Il s'y distingua brillamment et fit lui-même prisonnier le comte de *Flandre*.

C'est vers cette époque, au début du XIIIe siècle, que les seigneurs de *Chabanais* accordèrent les libertés communales à leurs sujets.

Le fils de *Guillaume Eschivat*, *Jourdain Eschivat*, épousa la comtesse de *Bigorre*, *Alice de Montfort*, et rendit hommage au roi d'*Angleterre*.

Le dernier prince de cette famille fut *Eschivat II*, fils du précédent et marié à *Agnès de Foix*.

Voici les armes des *Montbron-Matha*:

"*D'azur à un lévrier courant d'argent, collier de même, et bouclé d'or*".

### **3<sup>e</sup> Dynastie, dite des Rochechouart**

A la mort d'*Eschivat II*, vers la fin du XIIIe siècle, comme ce prince n'avait pas de postérité les terres de *Chabanais* et de *Confolens* passèrent, par mariage, dans la maison des *Rochechouart*.

En effet, *Laure*, sœur d'*Eschivat II*, épousa en 1284, *Simon de Rochechouart*, à charge que le second fils issu de cette union porterait le nom et les armes de *Chabanais*.

Les princes de cette lignée, *Aymery*, *Eschivat III* et *Jean Eschivat*, sont assez obscurs. Le dernier mourut sans enfant.

Les armes des *Rochechouart* étaient:

"*Fascé-nébulé d'argent et de gueule*".

La sœur de *Jean Eschivat*, *Jeanne de Chabanais*, épousa, en 1137, *Mille de Thouars*.

#### **4e Dynastie, dite des *Thouars***

Pendant la guerre de Cent Ans., les *Thouars*, alliés des *Armagnac*, se distinguèrent dans la Lutte contre les *Anglais*.

*Jean I<sup>er</sup>*, vicomte de *Rochechouart*, oncle de *Mille de Thouars*, fut tué à la bataille de Poitiers (1356).

Selon les chroniqueurs de l'époque, quand le roi *Jean-le-Bon*, rentré en *France* pour y trouver son énorme rançon, vint à *Angoulême*, on remarqua dans le cortège *Mille de Thouars*, prince de *Chabanais* et de *Confolens*.

Notre contrée fut ravagée par les armées du prince *Noir*, et elle devint anglaise par le traité de *Brétigny* (1360). Notre malheureux pays fut encore désolé par la peste noire (1348), la peste bubonique (1362), ensuite par les "*Routiers*" ou "*Grandes Compagnies*" que *Du Guesclin* fut obligé d'attirer en Espagne, enfin par les *Jacqueries*.

Après l'assassinat du duc d'*Orléans* et le mariage de son fils avec la fille du puissant comte d'*Armagnac*, *Chabanais*, comme toute la *France du Midi*, devint *Armagnac*.

A la fin de la guerre de Cent Ans, notre contrée est dans un état lamentable. L'*Angoumois* est si dévasté, dit *Lavisse*, qu'on ne reconnaît plus les bornes des propriétés ni les chemins.

*Regnault de Thouars* succéda à son père, *Mille de Thouars*; le fils de *Regnault*, *Mille II de Thouars*, en, 1412:

"*rendit un acte de foy et d'hommage à Charles, duc d'Orléans et de Valois et comte d'Angoulême, pour les châtelainies de Chabanais, Confolens et Loubert*".

Une princesse de cette maison, *Catherine de Thouars*, épousa *Gilles de Retz*, ce maréchal de *France* qui, après avoir été un des plus fidèles compagnons de *Jeanne d'Arc*, fut exécuté en 1440 pour ses pratiques sanguinaires et qui, dit-on, inspira *Perrault* pour son conte de *Barbe-Bleue*.

Jusqu'au début du *XVIIe* siècle, nos seigneurs s'intitulaient:

"*Comtes de Chabanais, de Loubert et de Confolens*".

A cette époque, cette dernière terre devint indépendante de la principauté de *Chabanais*.

Au milieu du *XVIIe* siècle, *François de Vendôme*, vidame de *Chartres* et prince de *Chabanais* et arrière petit fils de *Jean II de Thouars*, fut un grand homme de guerre, qui se distingua sous les règnes de *François Ier* et de *Henri II*. La maison de *Vendôme* est alliée aux *Bourbons* et donne naissance à *Jeanne d'Albret*, ce qui aura, pour la principauté, une grande importance au moment des guerres de religion.

*Jeanne d'Albret* épousa *Antoine de Bourbon*, frère du prince de *Condé*:

*François de Vendôme* vendit son fief de *Chabanais* à *Joachim de Montluc-Montesquiou*, de la famille des *d'Artagnan-Montesquiou*.

Notre principauté continue à perdre de son importance.

Les armes des *Thouars* étaient:

"*D'or semé de fleurs de lys d'azur au canton de gueule*".

Le blason des Montluc était:

"1 et 4 d'azur à un loup rampant d'or. 2 et 3 d'or à un tourteau de gueule".

En 1567, à la mort de *Joachim de Montluc*, son frère, *Blaise de Montluc*, le célèbre capitaine catholique, l'héroïque défenseur de *Sienna*, l'auteur des fameux "*Commentaires*", lui succéda comme prince de *Chabonais*.

Les guerres de religion ensanglantaient alors la France.

Dès 1533, le protestantisme apparut dans le Confolentais.

L'élite intellectuelle, la petite noblesse provinciale, les officiers municipaux se rallièrent en masse aux idées nouvelles. Des paysans, accablés d'impôts et ruinés par les gens de guerre, se jetèrent eux-mêmes dans l'opposition calviniste.

Mais, dans notre région, le peuple illettré ne fut guère touché par la Réforme; sa religion était un mélange de foi chrétienne et de grossier fétichisme: culte des saints, pèlerinages, croyance aux sorciers, aux loups garons, à la chasse-galère, etc.

Le premier foyer protestant de la *Charente* fut *La Rochefoucauld*. *Saint-Claud* devint aussi un centre calviniste très actif.

Notre histoire locale est riche en souvenirs se rapportant aux guerres de religion.

Ainsi, c'est un gentilhomme de la principauté de *Chabonais*, *François de Rousiers*, qui fit prisonnier le prince, de *Condé* à la bataille de *Jarnac* (1569). Le prince blessé et la jambe cassée par une ruade se croyait en sûreté, lorsque *Montesquiou*, capitaine des gardes du duc d'Anjou (le futur *Henri III*), lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Or, ce *Montesquiou* était un proche parent de notre seigneur *Blaise de Montluc*.

Notre petite ville eut elle-même, à souffrir des guerres de religion. En 1567, une troupe de huguenots gascons et périgourdins livra *Chabonais* au pillage.

Deux ans plus tard, le 8 juillet 1569, une forte bande calviniste, commandée par *Louis de Vaudry*, assiégea la ville.

Le château, défendu par une petite garnison catholique d'une vingtaine d'hommes, sous les ordres du capitaine *La Blanche*, se défendit vaillamment contre 1,200 à 1,500 assiégeants. Le capitaine mit le feu à la partie ouest de la forteresse qu'il ne pouvait garder et se barricada dans la tour dite de *Rochechouart*. Les protestants installèrent leurs canons sous la halle et les braquèrent sur cette tour qui était encore debout à la fin du XIXe siècle. Ils firent une brèche et passèrent toute la garnison au fil de l'épée. Seul, le capitaine *La Blanche* fut épargné sur la promesse de payer 10,000 livres et de rendre *Viret*, un ministre protestant que *Montluc* retenait prisonnier. Toutes les archives de la principauté, placées dans la tour que l'incendie avait épargnée, furent pillées et dispersées.

*Blaise de Montluc* reprit le château saccagé par l'armée protestante, puis il fit construire, sur un vieux fortin, le château de *Rochebrune* à *Etagnac*.

Son fils, *Fabien de Montluc*, lui succéda. Sous la fin du règne de *Henri IV*, notre contrée, comme la *France* entière, connut une ère de paix et de prospérité.

La première moitié du XVIIe siècle fut marquée, dans le *Limousin*, par l'établissement d'un grand nombre de confréries religieuses destinées à combattre le protestantisme.

Plusieurs furent installées à *Chabonais*.

Vers 1630, la maison de *Chabonais* fut encore démembrée. La terre de *Loubert*, estimée 200,000 livres, fut achetée par le seigneur de *Chambes*, partie par les *La Motte-Salignac-Fénelon*. C'est ce qui explique, que le futur archevêque de *Cambray* écrivit quelques pages de *Télémaque* au château de *Manot*.

En 1646, meurt le fils de *Fabien*, *Adrien de Montluc*, le dernier du nom.

Sa fille *Jeanne* de *Montluc*, épouse *Charles d'Escoubleau*, qui prend le titre de prince de *Chabanais* (1677). Sa terre, malgré la perte de *Confolens* et de *Loubert*, était encore considérable. Les principaux vassaux du prince étaient les seigneurs de la *Chétardie*, de *Pressat*, des *Etangs*, de la *Chauffe*, de l'*Age*.

Les armoiries des *d'Escoubleau* étaient:

*"Partie d'azur et de gueule, à la bande d'or brochante sur le tout".*

A cette époque, la petite ville de *Chabanais* était déjà très coquette. Le château, bâti au bord de la *Vienne*. Entouré de fossés, avec sa triple enceinte et son entrée principale sur le pont de pierre, formait le centre de l'agglomération. Il était en parfait état. En effet, la vieille forteresse féodale du IX<sup>e</sup> siècle avait été remplacée par un château du XIII<sup>e</sup> siècle qui fut lui-même reconstruit en partie, en 1610, par *Adrien de Montluc* et terminé en partie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Nous connaissons fort bien la description de notre ville au XVII<sup>e</sup> siècle, grâce à *Charles d'Escoubleau*, marquis de *Sourdis*, qui fit rédiger le dénombrement de la terre et principauté de *Chabanais*. Le dénombrement était la description de la terre noble destinée à préciser et à renouveler le serment de foi et hommage en l'honneur du souverain. Le souverain, ici, était le duché d'*Angoulême* réuni, en 1515 au domaine de la couronne.

Voici ce vieux document qui contient le premier tableau indiscutable qui nous ait été laissé par les archives de l'aspect de *Chabanais*. Il date de 1655:

*"Notre château et forteresse est bâtie sur le bord de la rivière de Vienne, renfermé de fossés pleins d'eau vive. Il consiste en bâtiments, pavillons, tours, fuye, cours et jardins, ayant son entrée principale sur le pont de pierre, qui est bâti sur la dite rivière de Vienne, pont sur lequel on passe pour aller d'une partie de ma ville de Chabanais à l'autre. Le château tient d'un côté à la dite rivière de Vienne et de toutes autres parts est entouré de ses fossés. Au delà des fossés, sont situés des jardins et y joignant les jardins des nommés Armet Dupont<sup>1</sup>, François Dussoulier, François Palas, qu'ils tiennent de moi à rente.*

*"Ma ville de Chabanais est bâtie des deux côté de la rivière de Vienne, qui se communiquent par le dit pont.*

*La partie haute de la ville est formée par la paroisse Saint-Sébastien, en laquelle il y a un hôtel à loger et héberger les pauvres, fondé et bâti par mes prédécesseurs où j'ai droit de mettre syndic et administrateurs par le bien et revenu.<sup>2</sup>*

*De l'autre côté, où est situé mon dit château, se trouve la paroisse Saint-Pierre-Saint-Michel.<sup>3</sup>*

*De chacun des deux côtés de ma dite ville, il existe une halle, pour vendre et étaler toutes sortes de marchandises aux jours et heures de marché.<sup>4</sup>*

*Sur la place, à côté de mon château, et sur le bord de la dite rivière, j'ai une tour carrée, appelée de Montguogier, joignant à la dite place et aux fossés de ma ville (distinct de ceux du château) qui sert pour y exercer la justice et aussi de prison pour retenir et resserrer les prisonniers."<sup>5</sup>*

---

<sup>1</sup> l'ancêtre des *Carnot*

<sup>2</sup> C'est sur l'emplacement de cet hôpital qu'a été bâti l'église neuve de *Saint-Sébastien*. Dans la paroisse *Saint-Pierre*, se trouvait un autre hôpital (actuellement maison *Desvaux*), dont il a été parlé précédemment.

<sup>3</sup> L'union des deux églises sous une même administration était donc déjà réalisée.

<sup>4</sup> La halle du quartier *Saint-Sébastien* est disparue depuis fort longtemps. Elle occupait l'emplacement de l'écurie *Gaumie*, en face du moulin. Elle servait de dépôt pour le sel et les denrées coloniales. Sa proximité du moulin seigneurial indique qu'elle était aussi un minage. Quand à celle du quartier *Saint-Pierre*, où se dressait les étaux des bouchers, elle fut démolie en 1909. Elle se trouvait sur la petite place actuellement désignée sous le nom de *"Place des Halles"*.

<sup>5</sup> Cette tour de *Montguogier*, placée comme une sentinelle avancée, aujourd'hui encore en parfait état de conservation, est occupée en ce moment par le salon de coiffure *Décellas*. Le mur de sa façade ouest a 1.80m d'épaisseur. Elle est toute en granit. Elle servit aussi pendant longtemps pour la perception du droit de péage. Ceux qui ne voulaient pas payer ce droit passaient la rivière à gué derrière la tour et allaient sortir sur la rive droite au-dessous du moulin

Le marquis du *Sourdis* rappelle en outre, dans son dénombrement, son droit de haute, moyenne et basse justice, son pal. La place du *XIV-Juillet*, traversée par la ligne du chemin de fer, est encore connue sous le nom patois de "*Pléço deu Paou*" c'est-à-dire "*place du Pal*". C'était là que se dressait le gibet seigneurial.

Il parle aussi de ses moulins, de ses fours banaux, de son droit de ban sur les vins récoltés en grande quantité le long des coteaux de la rive droite, de ses taxes sur les foires et marchés, de ses près, futaies, étangs, et de son château de *Rochebrune* édifié par *Montluc*.

Au Moyen-Age, la ville était murée, au moins dans sa partie sud. Le tour de ville, visible encore sur le plan cadastral de 1833, passait par l'abreuvoir des Tanneries, la maison *Labraceherie* (place des Halles), la place du Pal, La Grave, et aboutissait vers la tour *Montguogier*, où se déversaient les fosses de la ville.

Il y avait une porte à la place du Pal, et probablement une autre vers les Tanneries et une troisième vers la tour *Montguogier*, cette dernière, face à la voie romaine de *Suris*.

Un moulin à blé était installé à peu près sur l'emplacement du moulin actuel. A côté, à l'ouest, était un moulin à foulon, vendu il y a deux ans. Le four seigneurial, encore visible sur le plan cadastral de 1833, se trouvait derrière la halle au sel.

Le "bout du pont", c'est-à-dire la partie nord, avait une physionomie toute différente de celle d'aujourd'hui, car, à cette époque, la route de *Turgot* et, à plus forte raison, la rectification de cette grande voie n'étaient pas faites.

La petite place dite du "*Bout-du-Pont*" était en contrebas ainsi que la rue Basse, appelée aujourd'hui rue *Palant-Lamirande*. C'est ce qui explique que la maison *Périllaud* est enterrée jusqu'à mi-corps, que la chaussée actuelle arrive au milieu des fenêtres de la maison *Rocher*, et que la maison *Desproges* a dû être surélevée.

La poterne de péage se dressait dans ce quartier, en face d'un pâté de maisons entourées de jardins, à proximité de la maison natale de *Jean de la Quintinie*.<sup>6</sup>

La ville haute<sup>7</sup> était sans conteste, la cité bourgeoise. Déjà, s'y trouvaient les demeures des principales familles: les *Masdebost*, les *La Quintinie*, les *Moraud*, les de la *Rapidie*, les de *Limagne*, les *Rampenoulx* de la *Bordes*. Ces maisons avaient leurs dépendances sous forme de jardins et de vignes, le long du coteau où commençait le cru d'*Etagnac*, le vin gris local, si apprécié à cette époque où, faute de communications le vin du bas pays arrivait dans des outres portées à dos de mulet.

Les marchands et les aubergistes se groupaient en général autour du château; dans la ville du commerce; les artisans<sup>8</sup> habitaient principalement le faubourg de la *Fontaine* de la *Monnaie* et la côte *Saint-Michel*.

Aujourd'hui encore, le quartier *Saint-Pierre* est le centre du commerce.

De toute ancienneté, il se tenait à *Chabanais*, le premier mardi de chaque mois, 12 foires, annuelles, les plus réputées de la région. Aujourd'hui, elles se tiennent le 5; mais le marché hebdomadaire a toujours lieu le mardi. De plus, 4 foires grasses: le 17 janvier<sup>9</sup>, le 20 juillet<sup>10</sup>, le 14 septembre<sup>11</sup>, et le 10 décembre<sup>12</sup>, furent créées en 1542 par *François Ier*, au profit des seigneurs de *Chabanais*. Une seule de ces foires royales, la première subsiste encore, mais elle périclité de plus en plus, et, dans quelques années, elle sera passée à l'état de souvenir. En effet, depuis longtemps, nos cultivateurs ont délaissé l'engraissement des bœufs, pour se livrer uniquement à l'élevage, qui est beaucoup plus rémunérateur.

---

<sup>6</sup> A peu près l'emplacement actuel de la poste.

<sup>7</sup> quartier *Saint-Sébastien*

<sup>8</sup> tisserands, filateurs, tanneurs

<sup>9</sup> *Saint-Antoine*

<sup>10</sup> *Sainte-Marguerite*

<sup>11</sup> Exaltation de la *Sainte Croix*

<sup>12</sup> *Sainte-Valérie*

Enfin, le marché de détail, les baraques en plein vent: se groupaient surtout sur la place du château, entre les petites tourelles et la lourde *Montguogier*. C'est bien sur ce même emplacement, c'est-à-dire sur la place *Colbert*. que s'installent encore aujourd'hui les forains. On voit par tous ces exemples combien notre petite patrie est traditionaliste.

Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, de terribles fléaux s'abattirent sur notre région. On signale trois épidémies de peste, en 1588, 1589, 1590 et en 1631. Pendant cette dernière en six mois seulement, la ville de *Limoges* perdit plus de 20,000 habitants. Les cadavres descendaient la *Vienne* et propageaient la contagion. On invoqua alors les Saints, et, particulièrement, saint *Roch*, qui avait rendu indemne le village de *Brigueuil*. L'église de *Saint-Sébastien* fut donc placée sous la protection de ce Saint tout puissant. C'est depuis cette époque que les habitants de notre ville connaissent les pèlerinages du mois d'août, appliqués bien vite par les paysans pratiques aux épizooties qui sont permanentes, tandis que les épidémies sont fort heureusement intermittentes et de plus en plus rares.

La fête patronale du quartier *Saint-Sébastien*, le jour de la *Saint-Roch*, est une des plus belles frairies de la région. Elle est beaucoup plus animée que celle du quartier *Saint-Pierre*.

L'année 1615 fut marquée par un tremblement de terre assez violent. Enfin, on parla longtemps des crues dévastatrices de 1615, 1690 et 1698.

### **7<sup>e</sup> Dynastie dite des Colbert de Saint-Pouange de Villacerf**

En 1702, *Angélique d'Escoubleau* épousa un cousin du grand *Colbert*, *Gilbert Colbert* de *Saint-Pouange*, qui devint ainsi le chef de la dernière dynastie. Sa terre lui rapportait encore un revenu de 18,000 livre<sup>13</sup>, mais, de principauté, elle était tombée au rang de marquisat.

Les armes du marquis de Colbert étaient:

*"D'or, à une couleuvre d'azur tortillée en pal"*.

A cette époque, un travail considérable fut exécuté à *Chabanais*: la réfection du pont en 1708. Le pont primitif datant du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup> était bas et trapu, et, dit un arrêt du Conseil d'Etat daté de 1708:

*"il menaçait ruine et il était très nécessaire pour le commerce qui était très actif dans la région"*.

On édifia à sa place un beau pont en dos d'âne, d'environ cent mètres, et composé de huit arches en ogive mesurant ensemble 79.65m de débouché. Une suite d'avant-becs disposés à l'est permettait aux piétons de se garer des voitures et des troupeaux. Un pont-levis permettait d'isoler le château.

Il est à remarquer, que, jusqu'à cette époque, la *Vienne* était navigable et les points de débarquement, portaient le nom de ports. Il y en avait un à côté du moulin. En 1871, notre pont fut élargi; son garde fou en pierre et ses refuges furent remplacés par une rampe métallique. Sur la culée sud-est on voit encore quelques fortes pierres qui font saillie: c'est là que venaient s'amarrer les lourdes chaînes de l'ancien pont-levis.

En 1719, *François-Gilbert* de *Colbert* de *Saint-Pouange* succédait à son père et devenait maréchal de camp en 1745. Il épousa sa cousine *Marie-Anne Colbert* de *Croissy*.

La révocation de l'Edit de *Nantes* avait porté un coup funeste à la prospérité commerciale de la région, mais les autorités locales et administratives cherchèrent à y remédier. Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les projets de voirie sont à l'ordre du jour.

Jusqu'à la veille de la Révolution, il était question d'une route reliant *Limoges* à *Poitiers* par la vallée de la *Vienne* et par conséquent par *Chabanais*.

En 1736 un arrêt du Conseil d'Etat, malgré l'énergie oppositions des bénéficiaires, supprimait les droits de péage sur les terres de *Chabanais*. Dans son arrêt le Conseil remarque que la propriété de ces droits n'est pas parfaitement justifiée; de plus, il fait observer que lors de la réfection du pont en 1708, les dépenses avaient été mises à la charge des habitants de la généralité de *Limoges*, et que, par

<sup>13</sup> perçu par les créanciers du marquis d'Escoubleau de Sourdis

<sup>14</sup> 1230, 1231, 1232

conséquent, le pont n'était pas la propriété exclusive du seigneur exonéré de l'entretien de l'ouvrage. Cette suppression des droits de péage contribua à rendre la vie plus facile.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un gentilhomme du *Poitou*, le sieur de la *Guéronnière*, conçut un projet de jonction de la *Vienne* et du *Clain*. Il proposait de prendre les eaux de la *Vienne* en face de *Chabanais* et de les conduire dans la *Clouère* près de *Vivonne*, où cette petite rivière se jette dans le *Clain*. Mais le projet fut abandonné: "*pour son peu d'utilité et sa trop grande dépense.*"

Plus tard, quand *Turgot* fut appelé à la généralité de *Limoges*, un membre de la Société d'agriculture du *Limousin*, de *Saint-Laurent*, proposa, dans le but de faciliter le transport des grains et céréales, de réunir, par un canal, la *Vienne* supérieure à la *Charente*: "qui est pour ainsi dire le prolongement". *Turgot*, devenu ministre, présenta au roi les plans et devis de ce projet qui n'aboutit pas.

L'œuvre durable de *Turgot*, dans le *Limousin* fut l'ouverture des voies de communication. C'est lui qui traça la grande route actuelle d'*Angoulême* à *Limoges*, ou route N. 141 de *Saintes* à *Clermont*. Elle entrainait à *Chabanais* par la tour *Montguogier*, traversait le pont, passait par la rue *Basse*<sup>15</sup>, pour se diriger sur *Etagnac*, *Saint-Junien*, et *Limoges*.

La rectification de cette route, en prolongement du pont, fut exécutée, plus tard, sous la première Restauration. En effet le tournant brusque de la route de *Turgot*, en face de la pharmacie *Desproges*, ne permettait pas facilement le passage des gros arbres que l'on transportait du *Limousin* aux établissements de la marine à *Ruelle*.

Le grand ministre de *Louis XVI* fit circuler sur cette belle route la première diligence qui ait parcouru cette généralité. La poste royale avait été bien organisée ici dès 1464, mais le service en était fort irrégulier, dorénavant il sera régulier.

La maison de poste fut longtemps l'ancien hôtel *Ravier*, qui garda jusqu'à sa fermeture le nom "*d'Hôtel de la Poste*".

L'œuvre de *Turgot* fut une véritable révolution dans le pays, ainsi qu'en attestent ces quelques lignes de *Léonide Babaud-Larivière*:

*"On voit circuler toute l'année, sur nos routes, des chariots pesamment chargés et attelés de cinq chevaux. Avant Turgot, ces importants transports se faisaient à dos de mulets. J'ai connu des vieillards qui se rappelaient ce temps et qui bénissaient l'heureux progrès apporté par la construction des routes:*

*Quelle admirable chose! disaient-ils; comme le vin est devenu moins cher et comme son usage s'est heureusement répandu! On en boit aujourd'hui dans toutes les villes, et cela réjouit le cœur de voir nos ouvriers animés au travail par ce bienfaisant stimulant."*

Autre conséquence non moins importante: le déplacement de l'artère commerciale s'effectua aux dépens de *Confolens* et au profit de *Chabanais* qui retrouva ainsi son ancienne importance de l'époque gallo-romaine.

### **8<sup>e</sup> La Révolution, Les derniers Seigneurs de Chabanais**

Le 21 mars 1790, les notables de la nouvelle commune de *Chabanais*, composée de deux paroisses urbaines *Saint-Pierre-Saint-Michel* et *Saint-Sébastien*<sup>16</sup>, furent convoqués pour l'élection de la municipalité.

Sur une population de 1,266 habitants, les citoyens actifs étaient au nombre de 100, en vertu du cens établi par la Constituante.

On suppose que le vote eut lieu dans la tour *Montguogier*. Mais notre première mairie fut l'hôtellerie *Crouzit*<sup>17</sup> dont une chambre fut louée moyennant 30 livres par an.

<sup>15</sup> Actuellement rue *Palant-Lamirande*

<sup>16</sup> La paroisse rurale de *Grenord* ne sera rattachée à *Chabanais* qu'en 1793

<sup>17</sup> Actuellement maison *Bonnaud*, sur la place *Colbert*

Conformément à la loi, 7 officiers municipaux et 36 notables avaient été désignés.

Voici la liste des 7 officiers:

MM. Isaac Dupont, maire.  
Reygondeau-Lavalette.  
Vouzelaud de Selbuisson  
Vouzelaud de Sansac  
Jean Terracher  
Duval de Selbuisson.  
Jean Rougier, procureur de la commune.

Après la Constitution de l'autorité, on songea à organiser la force armée, chargée de la défendre. Le 28 mars, une supplique des jeunes gens de la ville réclama la formation d'une milice citoyenne.

L'origine de ce mouvement, généralisé dans toute la France, était la fameuse nuit du 28 au 29 juillet 1789 et la "Grande Peur" qui avait saisi les masses. Ainsi on annonçait à Chabonais que Saint-Claud était en flammes et, à Rochechouart, que Chabonais était réduit en cendres. En réalité, c'étaient les associations politiques de Paris qui avaient répandu cette panique afin de pousser les provinciaux à s'armer contre les régiments étrangers qui pouvaient être dirigés par la Cour contre l'Assemblée.

La garde nationale de Chabonais fut constituée le 11 avril 1790. Elle comptait 125h hommes et 18 officiers, et elle était commandée par M. Dupont-Chaumont, ancien capitaine, an Régiment de la Fère, chevalier de Saint-Louis.

Le serment civique de la Garde fut prêté solennellement sur la place.

Le premier souci de la municipalité fut d'assurer l'approvisionnement de la population. Le nombre des pauvres augmentait à cause de l'hiver qui avait été rude et par suite aussi de la crise de production qu'entraînaient les mouvements populaires et les jacqueries.

La municipalité publia d'abord un arrêté réglant la police des halles et marchés, puis elle taxa le pain et la viande: la livre de pain de seigle à 3 sols, la viande de Boeuf à 6 sols. Or, le prix moyen de la journée d'ouvrier à cette époque était de 18 sols. La vie du peuple était donc très difficile.

Enfin la municipalité s'entendit avec l'intendant de la marquise de Colbert et obtint une avance importante en blé qui lui permit de faire face aux besoins les plus urgents.

La fête de la Fédération fut célébrée sur la place Colbert, devant l'autel dressé contre la tour Montguogier. Le maire et le commandant de la garde nationale prêtèrent serment:

"à la nation, à la loi, au roi".

Claude-Théophile Colbert, héritier de François Gilbert, en 1765, devint sous-lieutenant de gendarmerie sous le règne de Louis XV.

A cette époque, la terre de Chabonais fut encore démembrée. Une grande partie fut vendue pour permettre aux seigneurs de ce lieu de former la grande terre d'Orsonville, près de Paris.

Claude-Théophile mourut avant la Révolution.

Le marquis de Colbert, qui lui succéda, n'émigra pas pendant la grande tourmente. Il avait adopté les idées nouvelles. C'était un girondin; aussi sa terre ne fut-elle pas vendue. Plus tard, il embrassa la cause de Napoléon qui le fit général de division et comte d'Empire.

La fortune des Colbert diminue toujours. Dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, le général, marquis de Colbert, vend, au général Dupont de l'Etang, les terres de Rochebrune<sup>18</sup> et du Chambon<sup>19</sup>.

Vers la même époque le général de Colbert vend à la famille de la Quintinie, qui le possède encore aujourd'hui, un pré situé à l'entrée du bourg de Chabonais, entre la Vienne et la route de Chirac. Ce pré porte toujours le nom de "Pré du Seigneur".

---

<sup>18</sup> Etagnac

<sup>19</sup> Chirac

Les derniers membres les plus notoires de cette famille des *Colbert* furent:

*Pierre David*, comte de *Colbert-Chabanais*, dit *Edouard*, général et pair de *France*.

*Auguste de Colbert-Chabanais*, général, tué à *Astorga*. en *Espagne*, en 1809.

*Jean-Baptiste*, comte de *Colbert-Laplace*, qui avait épousé la fille du célèbre mathématicien.

Plus tard, la division naquit dans la famille des *Colbert* et le peu qui restait du petit fief de *Chabanais* fut vendu par le tribunal de *Paris*: entre autres, *Pilacet*, le château de *Chabanais* furent achetés par le comte *Dupont*, petit-fils du général de l'Empire. L'acheteur voulait assurer au moins, en 1890, la conservation du vieux donjon. Mais il fut exproprié par la commune<sup>20</sup> qui, en 1894, fit construire sur l'emplacement du château<sup>21</sup>, un magnifique groupe scolaire, tout en doublant la superficie de la place *Colbert*.

Il existe, encore plusieurs descendants des marquis de *Chabanais*, mais ils ne possèdent plus une seule parcelle de leur ancien fief si puissant jadis.



---

<sup>20</sup> M. *Godet*, maire

<sup>21</sup> Le château avait été démoli en 1892.